

## **Ignorés, les experts africains poursuivent leur lutte pour l'amélioration de la prise en charge des envenimations**

31/05/2016- *La prise en charge des morsures de serpent doit être régionale, pas mondiale*

GENEVE- Le 25 mai, la réunion en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé sur la prise en charge des envenimations s'est terminée sans entendre les recommandations de la Société africaine de Venimologie (SAV), exclue de l'ordre du jour.

En Afrique, un million de personnes sont mordues par des serpents venimeux chaque année. Plus de 20 000 décèdent et 10 000 souffrent d'une invalidité permanente ou d'une amputation. Suite à la mise en garde par Médecins Sans Frontières en 2015 sur la pénurie d'antivenins en Afrique, 18 ministères de la santé – dont 12 africains mobilisés par la SAV – avaient obtenu l'organisation de cette manifestation.

Le Président de la SAV, Achille Massougbodji, a regretté d'avoir convaincu tant de ministres de la Santé pour un résultat ne répondant pas à leur attente. « La SAV rassemble des praticiens, des scientifiques et des professionnels de la santé publique qui exercent en Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, République Démocratique du Congo, Sénégal, Swaziland, Tchad, Togo et Tunisie », explique-t-il. « Nous travaillons depuis des années sur ce problème, avec très peu de ressources, mais nous enregistrons des succès avec d'importantes implications pour la santé des populations africaines. Nous voulions présenter nos résultats à nos ministres de la Santé et au monde ».

En Afrique, l'absence de production locale d'antivenins oblige les Etats à en importer, ce qui ne permet pas la prise en compte des envenimations par les autorités nationales. Certains produits exigent l'utilisation d'une chaîne de froid, limitant leur transport et leur conservation dans des centres de santé périphériques. Le plus souvent sans système de financement compensateur, le coût des antivenins, qui peut représenter plusieurs mois du revenu familial, dissuade le patient de venir consulter. Ainsi, le parcours thérapeutique complexe conduit la plupart des patients à solliciter la médecine traditionnelle, retardant le traitement, ce qui réduit considérablement l'efficacité du traitement.

Des décennies de discussions internationales ont échoué à aboutir à un consensus sur la façon de remédier à cette situation, jusqu'à la création de la SAV en 2012. Les membres ont examiné les facteurs qui contribuent à cette situation et défini une stratégie de prise en charge. Appliquée au niveau régional en donnant la priorité aux pratiques et ressources locales, ses résultats sont au rendez-vous :

- L'amélioration du recueil de données épidémiologiques, effective au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Sénégal et Togo, précise les besoins thérapeutiques et confirme que l'incidence était sous-estimée.
- La formation du personnel de santé a été assurée au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Ghana, Guinée, Côte-d'Ivoire, Kenya, Mali, République Démocratique du Congo, Sénégal et Togo. Des modules de formation en cours de développement seront bientôt disponibles gratuitement sur le site web de la SAV.
- La mise en place d'un partenariat pour la réalisation d'essais cliniques, permettra d'évaluer des antivenins polyvalents, hautement purifiés et lyophilisés.
- Des subventions gouvernementales favorisent l'accessibilité des antivenins au Burkina Faso, au Cameroun et au Togo, et la SAV est à la recherche de mécanismes de financement supplémentaires.



*Naja nigricollis* (J. Benjamin)

« Notre action porte ses fruits et la distribution des antivenins augmente dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne » ajoute Achille Massougbodji, « Mais le combat est loin d'être gagné et nous devons poursuivre nos efforts, avec ou sans accord externe, avec ou sans soutien. C'est, pour l'instant, la seule stratégie qui fonctionne ».

Pour plus d'informations en anglais ou en français, contactez Jean-Philippe Chippaux ([jean-philippe.chippaux@ird.fr](mailto:jean-philippe.chippaux@ird.fr)). Pour des interviews, en français, vous pouvez également joindre le président de la SAV Achille Massougbodji au Bénin ([massougbodjiachille@yahoo.fr](mailto:massougbodjiachille@yahoo.fr)). D'autres interviews peuvent être organisées sur demande, avec des représentants du Kenya, du Ghana, du Cameroun, au Burkina Faso, du Sénégal et du Mali.